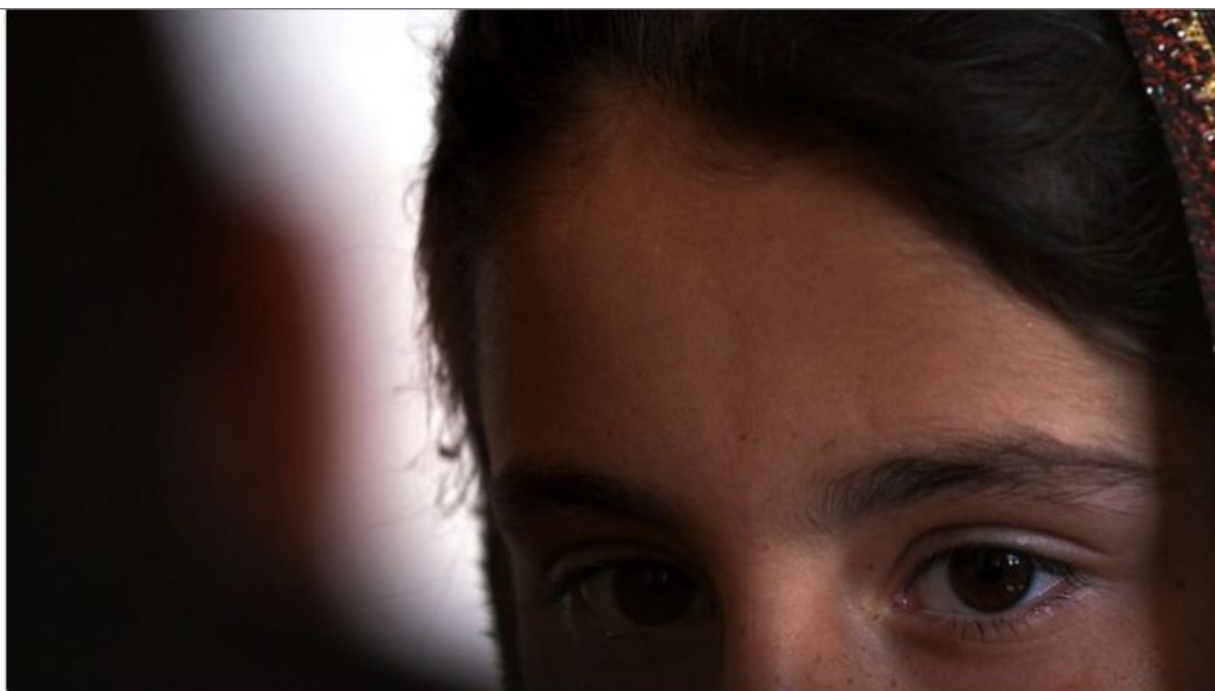
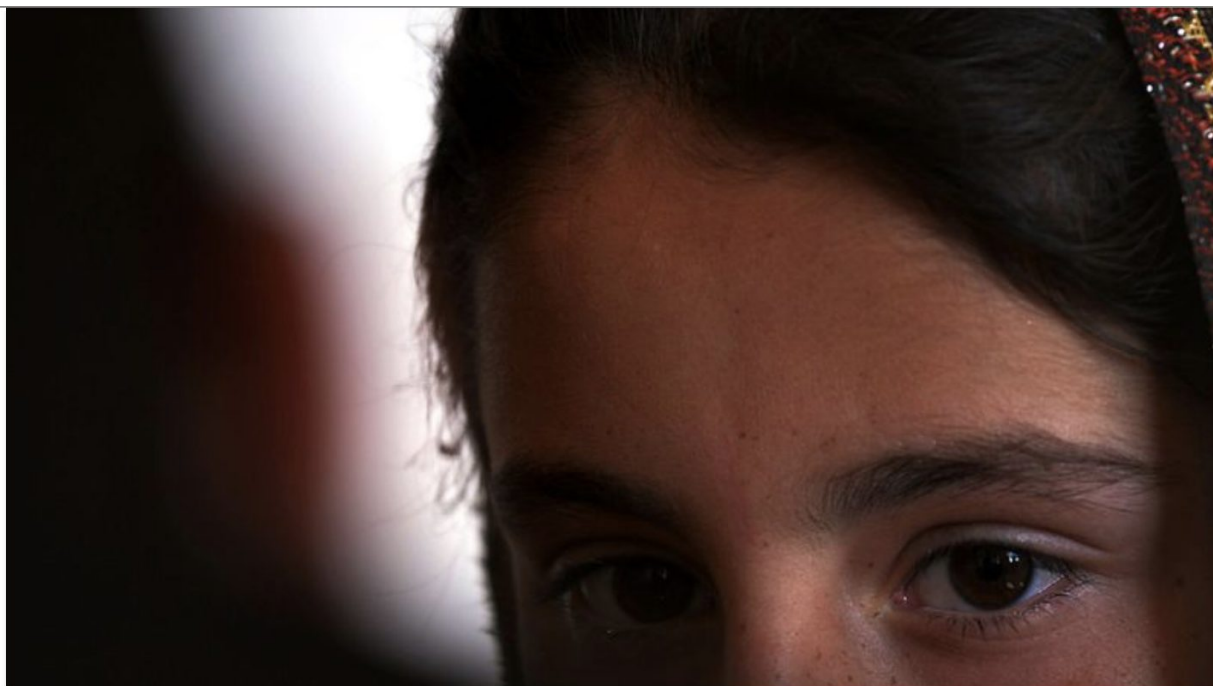


Pour épargner à sa fille de 12 ans un mariage forcé, un Pakistanais se tue

écrit par Jeanne la pucelle | 12 mars 2025



Les querelles foncières, les rivalités commerciales et les disputes au nom de "l'honneur" d'un homme ou d'une femme sont souvent réglées par les jirgas. (AAMIR QURESHI/AFP via Getty Images)



Les querelles foncières, les rivalités commerciales et les disputes au nom de "l'honneur" d'un homme ou d'une femme sont souvent réglées par les jirgas. (AAMIR QURESHI/AFP via Getty Images)

Pour épargner à sa fille de 12 ans un mariage forcé ordonné par un conseil tribal, un Pakistanais se tue

Un Pakistanais s'est donné la mort après qu'un conseil tribal a ordonné le [mariage](#) forcé de sa fille de 12 ans, « offerte » à un clan rival pour régler un conflit, ont rapporté mardi des responsables policiers à l'AFP.

« Adil s'est tué en avalant du poison pour empêcher que sa fille de 12 ans ne lui soit enlevée », a indiqué l'officier Khalid Javed Khan. Ses six filles « se portent bien », a-t-il précisé.

« Il avait dit qu'il refusait le verdict de la jirga », le conseil tribal, « et qu'il préférerait mourir plutôt que de donner sa fille en "offrande" », a-t-il ajouté.

Un autre officier de la police du district, Sahibzada Sajjad, a confirmé les faits à l'AFP.

Des femmes ou des fillettes servent de « gages »

La police a arrêté trois hommes ayant participé à la jirga car, officiellement, la loi pakistanaise interdit que des femmes ou des fillettes servent de « gages » pour le règlement de conflits.

Mais dans la province du Khyber-Pakhtunkhwa – où autorités fédérales et provinciales ne parviennent pas à imposer leur seule loi -, les querelles foncières, les rivalités commerciales et les disputes au nom de « l'honneur » d'un homme ou d'une femme sont souvent réglées par les jirgas.



(FAR00Q NAEEM/AFP via Getty Images)

Dans cette région située le long de la très poreuse frontière avec l'Afghanistan, les arsenaux sont légion et les institutions publiques se sont longtemps effacées devant les conseils tribaux ou le code d'honneur pachtoune.

Cette jirga en particulier avait été convoquée parce qu'une jeune femme avait dit avoir subi une agression sexuelle dans la maison d'Adil –qui ne porte qu'un seul nom–, accusant l'un des neveux de ce père de famille.

Une condamnation à plus de 2000 euros

L'accusé avait été condamné à verser plus de 2000 euros à la famille de la victime, ce qu'il a fait. Mais parce que les faits se sont déroulés chez lui, Adil avait également été jugé responsable.

Sa fille de 12 ans avait été condamnée à être mariée de force au frère de la jeune femme agressée.

Ces derniers jours, un enregistrement vocal d'Adil avait circulé sur les réseaux sociaux dans lequel il affirmait avoir été forcé d'accepter ce verdict contre son gré.

[Soutenez Epoch Times à partir de 1€](#)

Comment pouvez-vous nous aider à vous tenir informés ?

Epoch Times est un média libre et indépendant, ne recevant aucune aide publique et n'appartenant à aucun parti politique ou groupe financier. Depuis notre création, nous faisons face à des attaques déloyales pour faire taire nos informations portant notamment sur les questions de droits de l'homme en Chine. C'est pourquoi, nous comptons sur votre soutien pour défendre notre journalisme indépendant et pour continuer, grâce à vous, à faire connaître la vérité.

<https://www.epochtimes.fr/pour-epargner-sa-fille-de-12-ans-dun-mariage-force-ordonne-par-un-conseil-tribal-un-pakistanaise-tue-2896409.html>